

advancity

The Smart Metropolis Hub



APPEL D'OFFRE POUR PRESTATION DE SERVICES

Intelligence Economique : accompagnement des PME de la
filière des éco-activités en Ile-de-France

CAHIER DES CHARGES

Paris, le 29 octobre 2015

Sommaire

Mission attendue.....	3
Objectif	3
Mission du prestataire.....	3
Livrables	3
Ressources et moyens	4
Détails de l'offre attendue.....	4
Calendrier	4
Modalité des réponses	4
Evaluation	5
Propriété intellectuelle et conditions de livraison des livrables	5

Préambule

Dans un contexte concurrentiel lié à la globalisation et à l'accélération des évolutions technologiques, cette action, mise en œuvre par le Pôle de compétitivité ADVANCITY dans le cadre du programme régional de développement de la filière des éco-activités en Ile-de-France, a pour objectif d'accompagner les entreprises de cette filière dans l'aide à la prise de décision, dans leurs opérations de sauvegarde des emplois et de maintien des activités en région ou dans la mise en œuvre de leurs projets opérationnels internationaux.

Mission attendue

Objectif

Ce document constitue un appel d'offre en vue de la sélection d'un prestataire qui réalisera des diagnostics individuels à destination de 10 entreprises de la filière des éco-activités en Ile-de-France dans l'optique de leur fournir des informations stratégiques à haute valeur ajoutée pour réussir leur développement en France ou à l'étranger. Ces diagnostics seront adaptés si besoin en fonction du pays cible privilégié par chaque entreprise pour son développement.

Le présent appel d'offre s'étendra de novembre 2015 au premier semestre 2016, et visera *a minima* 3 des 10 PME des éco-activités d'Ile-de-France destinataires de cette action d'ici la fin de l'année 2015.

ADVANCITY sélectionnera les PME bénéficiaires de l'action.

Mission du prestataire

Le prestataire réalisera des diagnostics individuels qualifiés et sur mesure auprès de 10 PME au total de la filière des éco-activités d'Ile-de-France afin de les conseiller et de les orienter sur :

- les opportunités de développement à l'international et de nouveaux marchés
- la veille des informations concurrentielles
- l'intelligence juridique, financière et la sécurité économique
- la veille commerciale

Il devra cibler en priorité des entreprises issues des secteurs suivants : eau ; déchets, ENR, efficacité énergétique, TIC, mobilité et ville durable.

Livrables

La nature de l'accompagnement peut être différent afin d'être cohérent avec les besoins exprimés par les PME visées par cette action : entretiens avec l'entreprise, rédaction de cahier des charges. Aussi les livrables pourront-ils prendre des formes diverses. Toutefois ils devront impérativement permettre à ADVANCITY d'évaluer l'accompagnement réalisé sur des critères objectifs.

Ressources et moyens

Les compétences recherchées sont au croisement de la veille, de la maîtrise et de la sécurisation de l'information concurrentielle et économique, et juridique, attendant à l'innovation et à la ville durable – secteurs dans lesquelles évoluent les entreprises de la filière des éco-activités en Ile-de-France.

Détails de l'offre attendue

Le prestataire fournira un calendrier détaillé de la réalisation de son offre aux 10 PME des éco-activités d'Ile-de-France entre novembre 2015 et le premier semestre 2016. 3 de ces 10 PME doivent être adressées d'ici la fin du mois de décembre 2015.

Il indiquera en particulier l'évolution de ces diagnostics individuels, leur contenu, le nombre de jour homme affecté par diagnostic, les profils des gens qui effectueront le diagnostic.

Le prestataire pourra proposer à ADVANCITY de faire un premier ciblage d'entreprises et pourra, pour ce faire, s'appuyer sur les atlas cartographiques des adhérents d'ADVANCITY et des acteurs de la ville durable accessibles sur le site Internet www.advancity.eu.

Sur la base de ces propositions, cette liste fera l'objet d'une validation par ADVANCITY avant toute prise de contact.

Un rapport individuel sera attendu pour chaque entreprise.

L'offre doit être adressée :

- par voie postale

ADVANCITY

Offre « Accompagnement en intelligence économique »

6-8 avenue Blaise Pascal

Champs-sur-Marne

77455 Marne-la-Vallée Cedex 2

- par courriel

sonia.firion@advancity.eu et sophie.queraud@advancity.eu

Le règlement sera *a priori* effectué après remise des livrables et certification du service fait.

Calendrier

Modalité des réponses

- 2 novembre 2015 : Lancement de l'appel à candidature
- 15 novembre 2015 : Date limite de réception des offres
- 18 novembre 2015 : Sélection du prestataire et notification d'attribution

Evaluation

Chaque session de formation fera l'objet d'une évaluation.

A l'issue du programme d'action, un questionnaire de satisfaction sera adressé à chaque entreprise. En outre, des indicateurs de performance (et de suivi) seront définis et validés avec chaque dirigeant pour être en capacité de mesurer, lors du suivi «post-action», les progrès réalisés.

Un suivi régulier «post-action» sera réalisé. Il permettra de faire un bilan, de mesurer les progrès. Quelques soit le mode de commercialisation des missions, chaque client recevra en direct son cahier des charges et son rapport des missions réalisées. Une synthèse de chacun de ces cahiers des charges sera mise à disposition d'Advancity Paris Région sur demande.

Propriété intellectuelle et conditions de livraison des livrables

Les livrables seront à fournir sous la forme de fichiers numériques sous formats compatibles avec Word et Excel. Une copie de chaque livrable devra être fournie à ADVANCITY.

Le prestataire s'engage à garantir la confidentialité du contenu des rapports vis-à-vis du client qui seul, autorisera ADVANCITY à le divulguer.

Le prestataire fournira un tableau de bord faisant le détail de l'identité de l'entreprise et rédigera un rapport mettant en avant un bilan chiffré et statistique de l'action Intelligence économique portée par ADVANCITY.